

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 26 octobre 2017

Point sur les travaux

- Les travaux de rénovation intérieure de la salle de spectacles sont terminés depuis mi-septembre. Un nouveau règlement intérieur est mis en place, il sera désormais formellement interdit de fixer un décor au plancher, au plafond ou aux parois ; aucun objet ne devra être accroché aux murs.
- Le bâtiment abritant la garderie périscolaire et le centre de loisirs est en cours de démolition.
- Concernant l'appel d'offre pour le restaurant scolaire, l'ouverture des plis a eu lieu le 12 octobre. La commission se réunira le jeudi 2 novembre pour le choix des entreprises.

Investissement 2018

- Monsieur le Maire propose à l'assemblée de réfléchir sur un programme d'aménagement d'entrée de bourg, côté Dompierre et route de Pierrefitte.
- Pour ce qui est du restaurant de la gare, deux estimations ont été demandées pour l'achat des murs.

Convention avec le centre de gestion concernant l'adhésion au service médecine préventive

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'actuelle convention a été dénoncée afin de la remettre à jour, le conseil d'administration a validé une périodicité de deux ans pour tous les agents territoriaux concernant les visites médicales périodiques. La nouvelle convention est présentée à l'assemblée qui autorise Monsieur le Maire à la signer.

Demande de garantie France Loire

France Loire a obtenu de la caisse des dépôts un financement d'un montant de 40 500€ pour la réhabilitation de 14 logements sur la commune. Une demande de garantie d'emprunt à la hauteur de 60% du montant de l'emprunt est présentée par France Loire. Le conseil municipal accorde à l'unanimité cette garantie d'emprunt.

Indemnité à Monsieur le Trésorier

Les membres de l'assemblée décident d'accorder à Monsieur le Trésorier l'indemnité de conseil au taux de 100% au titre de l'année 2017.

Affaires diverses

- Monsieur le Maire informe les conseillers de la mise en ligne du nouveau site internet depuis le 19 octobre.
- Le conseil municipal octroie une subvention exceptionnelle à l'association GRANDIR pour un montant de 533€. En effet, cette subvention permettra de financer un voyage au carnaval de Venise qui présentera à cette occasion les costumes créés au cours de l'atelier vénitien.
- Une subvention est également donnée à l'association France Alzheimer afin de financer les cotisations d'assurances des bénévoles diouxis participant aux ateliers qui se déroulent deux après-midi par mois à la salle du Prieuré.
- Une demande de subvention est présentée par Mr le Maire, il s'agit d'une aide pour le RASED (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficultés) situé au Donjon, l'assemblée n'est pas contre le principe mais souhaite avoir plus de renseignements concernant le fonctionnement.
- Prochaine réunion du conseil le 21 novembre à 20h30.